

**Avant-propos** p. 1

**La clé USB et les ENT** p. 2

**Orientation** p. 3

lesmetiers.net p. 3 • De l'orientation à la profession p. 4 •  
Le lycée... et après? p. 5

**Vie lycéenne** p. 7

Les interlocuteurs des lycéens p. 7 • Mini-guide des droits et  
devoirs des lycéens p. 7 • Projet Passion, Lycéens en action p. 8 •  
L'aide à la demi-pension p. 10 • Une aide aux lycéens des sections  
professionnelles p. 10 • Le Coup de pouce p. 11 • Prêtés et trans-  
mis p. 11 • Lycéens handicapés p. 12 • Partir en stage à moindre  
coût p. 12 • Sécurité routière p. 13

**LYCÉENS ET CITOYENS** p. 14 • L'association Jean-Monnet p. 14 • Le  
Mémorial de la Shoah p. 14 • La Région Île-de-France et la prési-  
dence française de l'Union européenne... p. 15 • Le Mémorial de  
Caen p. 16 • Apprendre à respecter l'environnement p. 16 •  
Solidarité et coopération internationales p. 16 • Parce que comb-  
attre la violence, c'est aussi un acte citoyen p. 17 • La lutte contre  
les discriminations p. 18 • Parole aux jeunes p. 19

**Loisirs et transports** p. 20

Pour vos sorties, ayez le réflexe TICK'ART! p. 20 • Les lycéens  
et apprentis au cinéma p. 22 • Les bases de plein air et de  
loisirs p. 23 • Sillonner l'Île-de-France à vélo p. 24 •  
**CÔTÉ SPORTS** p. 25 • Les ambassadeurs du sport p. 25 • Compé-  
titions p. 26 • Carte Imagine-R p. 27 • Noctilien p. 27

**Informations utiles** p. 28

Le conseil régional des jeunes (CRJ) p. 28 • Listes électorales p. 29  
• Nutrition p. 30 • La contraception p. 31 • Les drogues p. 32



# Sommaire

**C**hoisir sa formation est un exercice difficile tant sont nom-  
breuses les implications tout au long de sa vie. La Région Île-  
de-France en a pleinement conscience. Elle sait qu'une telle  
décision ne se prend pas à la légère. Il faut s'informer. Peser  
le pour et le contre. Écouter les avis des uns et des autres.  
Lire les meilleures informations possibles. C'est la raison pour laquelle  
nous avons décidé de rassembler en un petit guide pratique tout ce que  
la Région fait pour votre vie de lycéen. En quelques pages et quatre chapitres,  
vous pourrez aller à l'essentiel.

Ce guide s'ouvre par une grande nouveauté, les ENT et la clé USB que  
les élèves de seconde et les 1<sup>res</sup> années d'enseignement professionnel ainsi  
que les 1<sup>res</sup> années en apprentissage reçoivent désormais chaque année.  
Le premier chapitre concerne aussi toutes les questions que vous vous  
posez sur vos projets d'orientation et plus généralement sur votre avenir pro-  
fessionnel. Pour vous aider à vous y retrouver, nous vous présentons le site  
lesmetiers.net, le CIDJ et le Salon de l'Éducation. Le deuxième chapitre  
passe en revue la vie lycéenne. Compte tenu de vos passions et de vos nom-  
breux projets, c'est le chapitre le plus important du guide. C'est aussi le  
chapitre où nous revenons sur l'ensemble des mesures prises par la Région  
pour vous aider au quotidien comme, par exemple, nos actions menées  
en faveur des lycéens handicapés, le dispositif « Jeunes violences écoute »,  
le prêt des manuels scolaires que la Région a achetés pour vous, l'aide à la  
demi-pension ou encore les différentes bourses d'études que nous vous  
proposons. Le troisième chapitre revient sur des dispositifs phares de la  
Région dans le domaine des loisirs et des transports comme le Tick'art  
pour vos sorties culturelles ou encore la carte Imagine-R pour que vous  
puissiez vous déplacer sans compter. Et parce qu'un guide doit être avant  
tout pratique, vous trouverez également à la fin de nombreuses informa-  
tions utiles pour vous aider très concrètement et vous accompagner le  
mieux possible pendant vos trois années de vie lycéenne.

Très bonne année 2008-2009.

Jean-Paul Huchon

La Région Île-de-France entretient, rénove et équipe **470** lycées publics  
et subventionne **210** lycées privés sous contrat d'association,  
où sont scolarisés près de **482 990** lycéens franciliens.



Jean-Paul Huchon  
Président du  
conseil régional  
d'Île-de-France

## La clé USB et les ENT

Un « cartable électronique »  
et un « bureau mobile »  
pour chaque nouveau lycéen

### Une clé USB, pour quoi faire ?

Après la gratuité des manuels scolaires, la Région a décidé, depuis la rentrée 2007, de fournir une clé USB à tous les nouveaux lycéens de seconde ou de première année d'enseignement professionnel et à tous les nouveaux apprentis de première année. Pour améliorer l'égalité d'accès au numérique, cette clé contient un bureau constitué de logiciels libres. La Région équipe ainsi lycéens et apprentis d'un véritable cartable électronique.

Après les 130 000 ordinateurs fournis aux lycées (un ordinateur pour 3 lycéens), les 471 réseaux d'établissements, l'accès à Internet, cette clé « bureau mobile » est une étape importante dans le soutien au développement des usages du numérique dans l'éducation. C'est aussi une transition : la clé USB préfigure les « espaces numériques de travail » : les ENT.

Progressivement, les informations qui pourraient être utiles aux lycéens seront enrichies, adaptées et téléchargeables sur la clé : site jeunes en Île-de-France, information pour l'orientation, dispositifs régionaux de soutien aux projets, etc.

### Un « bureau », un « cartable » et des liens

Chaque clé contient :

- Un « bureau mobile » : un traitement de texte, un tableur, un navi-



gateur... Tous ces logiciels sont « libres », c'est-à-dire utilisables et diffusables gratuitement légalement.

- Un « cartable électronique » : un espace de stockage de vos informations personnelles.

- Des liens pour découvrir ce que la Région, en particulier, vous propose sur le net : charte d'utilisation, mode d'emploi, documents ou produits téléchargeables, accès au site [lesmetiers.net](http://lesmetiers.net), dispositif Projet Passion, Lycéens en action,

### Quelques précautions d'emploi :

- ▶▶ Sauvegarder les données importantes sur le disque dur.
- ▶▶ Ne pas débrancher la clé sans l'avoir désactivée.
- ▶▶ Prendre soin de la clé : elle ne sera pas remplacée.
- ▶▶ Ne pas reproduire sans autorisation.

### Demain, les ENT, « espaces numériques de travail »

La Région, suite à l'expérimentation menée avec les académies dans 15 lycées franciliens, a décidé de généraliser les ENT. Il s'agit d'un portail sécurisé donnant accès à des ressources et des services numériques liés au profil de l'utilisateur.

Les ENT permettent à chaque utilisateur de se connecter aussi à l'extérieur de l'établissement, de disposer d'un espace personnel, de travailler en groupe. Ils facilitent l'organisation de la vie scolaire, permettent un accroissement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Tick'Art, le Centre régional d'information et de prévention du sida-Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (Crips-Cirdd)...

### Clé USB mode d'emploi

- La clé peut être utilisée sur votre ordinateur personnel ou au lycée, avec l'autorisation de l'établissement.
- Au branchement, une page d'accueil vous guide.
- Si la clé ne fonctionne pas lors de sa première utilisation, contacter le site [www.emtec-international.fr/cartable-numerique/idf.php](http://www.emtec-international.fr/cartable-numerique/idf.php) ou appeler le 0820 825 333 (N° Indigo : 0,15 €/min).

**[www.campusb.fr](http://www.campusb.fr)** : en accompagnement de la clé, ce portail offre la possibilité de créer un espace en ligne personnalisé. En plus d'une information détaillée des logiciels, cet espace comporte un moteur de recherche, des liens et des sources d'information.

## lesmetiers.net

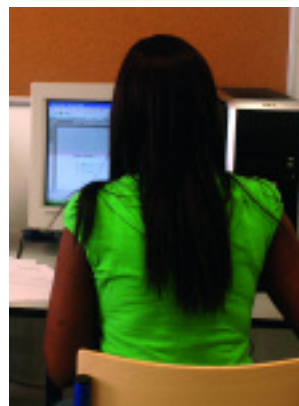
Et votre avenir devient plus clair

Destiné aux jeunes de 12-25 ans, [lesmetiers.net](http://lesmetiers.net) est un site gratuit d'information sur les métiers et les formations en Île-de-France. Il propose notamment plus de 440 fiches métiers, chacune étant accompagnée du témoignage vidéo d'un professionnel filmé dans le cadre de son activité. Le site répertorie aussi l'ensemble des formations initiales proposées en Île-de-France.

Tous les mois, [lesmetiers.net](http://lesmetiers.net) organise un chat thématique vous permettant de discuter en direct pendant une heure avec deux invités (professionnels, formateurs,

spécialistes...). À cette occasion, un dossier sur le domaine professionnel concerné est mis en ligne. Un service de réponse en ligne personnalisée est aussi mis gratuitement à votre disposition sur [lesmetiers.net](http://lesmetiers.net). Après vous être inscrit, posez votre question sur l'orientation, les métiers ou les formations en Île-de-France. Des conseillers d'orientation-psychologues y répondront dans les 48 à 72 heures.

Adresse : [www.lesmetiers.net](http://www.lesmetiers.net)



### Lesmetiers.net

est un site créé à l'initiative du conseil régional afin d'offrir aux internautes un service public d'information gratuit, original, complet et interactif en répondant à leurs besoins d'informations pour une meilleure orientation.

### Le site lesmetiers.net

prend appui sur la technologie Flash : lors d'une première connexion, le téléchargement du logiciel gratuit Flash est proposé systématiquement.

# De l'orientation à la profession

## Construire son projet personnalisé

La construction d'un projet professionnel, c'est un parcours qui passe par toute une série d'étapes. Il faut d'abord connaître ses capacités et aptitudes; ensuite, explorer l'environnement socio-économique pour découvrir les débouchés et les métiers; puis comprendre comment fonctionnent les différentes filières de formation.

À chacun sa voie! Il existe de très nombreux cursus à partir de formations variées et de passerelles peu connues. De nombreux spécialistes sont là pour vous aider à construire votre projet d'orientation personnalisé. N'hésitez pas à les interroger! Vous pouvez obtenir des informations :

- auprès de vos professeurs;
- au CDI du lycée, où l'ensemble de la documentation et des outils

relatifs à l'information et à l'orientation sont à votre disposition;

- auprès du conseiller d'orientation-psychologue (COP) de votre lycée, qui est là pour vous guider;
- au Centre d'information et d'orientation (CIO) le plus proche de chez vous (sur rendez-vous), pour obtenir des informations sur les différentes filières et des conseils personnalisés ([www.les-metiers.net](http://www.les-metiers.net));
- lors des ateliers, forums ou portes ouvertes mis en place dans votre établissement;
- dans l'un des points du Réseau information jeunesse ([www.cidj.com](http://www.cidj.com));
- à la Cité des métiers, au sein de la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris (Cité des métiers, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris, métro Jean-Jaurès).

La Région dispose d'un stand au Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Elle y accueille et informe les lycéens.

Adresse : 101, quai Branly, 75015 Paris.

Métro : Bir-Hakeim. RER : Champ-de-Mars.

Internet : [www.cidj.com](http://www.cidj.com)



La Région appuie les initiatives des collèges, lycées et universités permettant d'aider leurs élèves à mieux s'orienter. Tout projet d'information et d'orientation déposé par un établissement peut recevoir une aide financière régionale. Dossiers à télécharger : <http://lycees.iledefrance.fr/>, rubrique L'aide aux projets / des établissements/ Projet Information / Orientation

## À NOTER

### RENDEZ-VOUS AU SALON DE L'ÉDUCATION

La Région est présente au Salon de l'éducation depuis 2000. Elle est un partenaire majeur de ce rendez-vous incontournable qui accueille plus de 530 000 visiteurs. L'édition 2008 se déroulera à la Porte de Versailles du 27 au 30 novembre 2008, sous le signe de l'Europe. La Région disposera d'un stand de 600 m<sup>2</sup>.

►► Des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis y effectueront des démonstrations.

►► Des conseillers du site [lesmetiers.net](http://lesmetiers.net) et des développeurs de l'apprentissage seront présents pour informer le public.

►► Le Comité régional d'information et de prévention du sida et des drogues (Crips) informera sur la santé et sur le sida.

►► L'espace scénique sera dédié aux ligues sportives franciliennes et à des spectacles de théâtre.

►► Les dispositifs régionaux en matière de formation et de mobilité seront présentés et les principaux partenaires de la Région y seront accueillis.

►► Le public pourra découvrir les bases de loisirs.

►► Un espace Internet permettra de découvrir tous les sites de la Région.

# Le lycée... et après ?

## Quitter le lycée pour entreprendre des études supérieures, les financer, se loger, rester en bonne santé...

### Quelques pistes pour faire son chemin.

#### L'après-bac

N'attendez pas. L'après-bac se prépare... longtemps avant le bac. La plupart des inscriptions en première année d'études supérieures se font en effet dans le courant de l'année de terminale, bien avant les vacances d'été.

C'est aussi vrai pour le logement, les bourses ou la Sécurité sociale. Le plus tôt étant le mieux, n'hésitez pas à consulter très vite le conseiller d'orientation-psychologue de votre lycée, il saura vous expliquer le fonctionnement des nombreuses filières qui s'offrent à vous.

#### Université

Licence, master, doctorat (LMD) : à l'université, l'organisation des études supérieures évolue pour s'harmoniser avec celle des autres pays européens.

Le nouveau système universitaire s'appelle LMD : licence (bac+3), master (bac+5), doctorat (bac+8). LMD offre une meilleure souplesse d'orientation, il permet à chacun de se construire un parcours universitaire personnalisé.

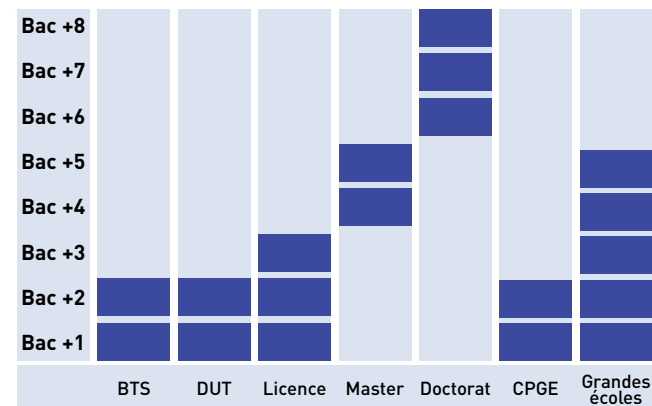
Il vise aussi à favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe. En dehors de LMD, il existe de nombreuses autres filières :

- BTS (bac+2) : brevet de technicien supérieur;
- DUT (bac+2) : diplôme universitaire de technologie;

#### Santé

##### La « Sécu » étudiante

L'inscription à l'un des organismes spécialisés, un « centre payeur Sécurité sociale », est obligatoire pour tous. Elle permet d'être remboursé de la plus grande part des dépenses de santé. Cette inscription est en général payante, sauf pour les boursiers ou les étudiants dont les parents exercent certaines professions répertoriées.



## À NOTER

### BOURSE ET LOGEMENT

#### LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier social étudiant (DES) permet de déposer les demandes de bourse et/ou de logement en résidence universitaire.

Les démarches commencent très tôt, en général avant la fin du mois d'avril de l'année de terminale.

Alors n'attendez pas la fin de l'année pour vous renseigner auprès du Crous! Le DES est à remplir sur le site Internet de votre académie.

- CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles;
- filières médicales et paramédicales;
- études comptables, écoles nationales supérieures d'architecture...

## LES 40<sup>e</sup> OLYMPIADES DES MÉTIERS

Faites partie de l'équipe régionale des métiers. Tous les deux ans, dans un pays du monde, près de 800 jeunes venant de tous les continents se retrouvent pour une compétition unique, les Olympiades des métiers. Les candidats se mesurent dans plus de quarante métiers issus de différents secteurs professionnels : bâtiment, travaux publics, industrie, automobile, services, agriculture, alimentation, nouvelles technologies...

Lycéens, apprentis, étudiants, compagnons, jeunes salariés une seule condition est requise pour participer aux sélections régionales : avoir moins de 23 ans.

Peut-être aurez-vous la chance de représenter la France à Calgary en 2009.

Vous pouvez vous inscrire directement sur le site Internet des olympiades des métiers : <http://www.worldskills-france.org/>

## RAVEL

Le nouveau portail de préinscription dans l'enseignement supérieur est ouvert dès janvier.

Il constitue désormais un site unique pour :

- s'informer sur l'insertion professionnelle et les taux de réussite pour définir son orientation ;
- consulter l'offre de formations des établissements franciliens ;
- se préinscrire (universités, STS, IUT, écoles d'architecture, FCIL, DCG) ;
- se renseigner sur la vie étudiante ;
- connaître son affectation.

Un outil actualisé afin de vous aider dans votre choix d'orientation et vous informer avant de suivre une formation supérieure.

Voir l'adresse du nouveau site auprès du CDI ou CIO.



### Vos devoirs

- ▶▶ Respecter les autres.
- ▶▶ Respecter les locaux et le matériel.
- ▶▶ Respecter les règles élémentaires de ponctualité et de présence aux cours : la présence à tous les cours est obligatoire et on arrive à l'heure!

Ces devoirs sont indispensables pour vous permettre d'étudier dans de bonnes conditions – le premier de vos droits.

## Les interlocuteurs des lycéens

### Une liste des personnes clés d'un lycée

- ▶▶ Le proviseur.
- ▶▶ Le proviseur adjoint.
- ▶▶ L'intendant et son équipe.
- ▶▶ Le personnel administratif (secrétaires, gestionnaires...).
- ▶▶ Le chef des travaux dans le secteur des enseignements technologiques.
- ▶▶ Le conseiller principal d'éducation (CPE) et les surveillants (vie scolaire).
- ▶▶ Les agents qui s'occupent de l'accueil, de la cantine et de l'entretien des lycées.
- ▶▶ Le professeur documentaliste, qui gère et anime le CDI.
- ▶▶ Le conseiller d'orientation psychologue.
- ▶▶ L'infirmière et le médecin scolaire.
- ▶▶ L'assistant social.
- ▶▶ Les professeurs.

## Mini-guide des droits et devoirs des lycéens

### Les règles et les possibilités de la vie au lycée

Comme dans toute société, vivre au lycée suppose le respect d'un certain nombre de règles nécessaires à son bon fonctionnement. Le règlement intérieur définit les droits et les devoirs du lycéen.

### Vos droits

- ▶▶ Droit d'expression, de réunion, d'affichage, d'association et de publication – vous pouvez très bien créer votre propre journal.
- ▶▶ Droit d'être représenté par ses délégués de classe dans les principales instances de l'établissement.
- ▶▶ Droit d'être représenté au conseil des délégués pour

la vie lycéenne (CVL), où siègent dix lycéens élus, aux côtés du chef d'établissement, des représentants du personnel et des parents d'élèves. Ce conseil est toujours consulté lors de la modification de l'organisation de la vie au lycée.

# Projet Passion, Lycéens en action

## Faites décoller vos projets

Plus qu'une aide financière, Projet Passion, Lycéens en action constitue un vrai encouragement pour mener à bien vos idées. Plus de 2000 lycéens en ont bénéficié depuis 1995. Alors, plutôt que de rêver au projet qui vous trotte dans la tête, saisissez l'occasion de le réaliser. Projet Passion, Lycéens en action peut vous aider à faire aboutir un projet individuel

ou collectif, qu'il soit culturel, sportif, social, artistique, scientifique, artisanal... Si votre projet est sélectionné, il passera devant un comité régional de validation qui se réunit deux fois par an. C'est lui qui attribue cette aide régionale en fonction de différents critères, de l'impact local du projet et de ses retombées sur la vie du lycée.

**L**aide accordée par la Région peut aller jusqu'à 4 000 euros. En contrepartie, le bénéficiaire prend plusieurs engagements sur l'honneur : utiliser la somme attribuée pour la réalisation du projet présenté, remettre un rapport d'activité complet, y compris financier...

### Attention !

Les dossiers de candidature PROJET PASSION, LYCÉENS EN ACTION sont disponibles uniquement par téléchargement sur Internet.



Dossiers à télécharger :

[www.iledefrance.fr/projet-passion](http://www.iledefrance.fr/projet-passion)

Informations au conseil régional :

Jocelyne Balavoine, tél. : 01 53 85 58 11

(fax : 01 53 85 74 12).



### Pour être candidat à PROJET PASSION, LYCÉENS EN ACTION, deux conditions :

- ▶ Être lycéen en région Île-de-France.
- ▶ Être à l'origine de l'idée et assurer la réalisation du projet.

Vous pouvez vous faire aider par un accompagnateur – parent, enseignant ou professionnel – pour le montage du projet.

« Projet radio au lycée Jean-Baptiste-Corot : JBC web station », « Projet de solidarité internationale au Niger : soins dans une léproserie et soutien scolaire », « Conditions de scolarisation et d'études des élèves au Vietnam », « On fait la fête à Couperin », « Découverte du potager par nos petits jardiniers en herbe », « Des fournitures pour les écoliers de Samankidy ».

Ces projets passionnants, et de nombreux autres, ont été retenus par la Région en 2007-2008. Ils ont reçu une aide comprise entre 600



et 3 000 euros. Alors, pourquoi pas le vôtre ? Projet Passion, Lycéens en action est fait pour vous. Laissez libre cours à vos initiatives et à votre générosité, et présentez le dossier de votre projet. Vous serez écouté et encouragé à aller de l'avant.

**L**opération PROJET PASSION, LYCÉENS EN ACTION est organisée en partenariat avec les rectorats des trois académies d'Île-de-France.

## PROJET LYCÉE, INNOVATION ÉDUCATIVE

### PROJET LYCÉE, INNOVATION ÉDUCATIVE UN DISPOSITIF POUR SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS DES LYCÉES

PROJET LYCÉE, INNOVATION ÉDUCATIVE a été créé par la Région pour encourager les établissements et leurs enseignants à développer des projets originaux impliquant directement les lycéens sur des sujets essentiels comme les institutions de la République, l'Europe, la mémoire collective, la lutte contre la violence ou les

discriminations, le respect de l'environnement... La participation financière de la Région peut aller jusqu'à 10 000 euros par établissement et par année scolaire. Les dossiers de candidature présentés par les établissements sont examinés par un comité régional de validation, lors de trois sessions au cours de l'année scolaire.

## L'aide à la demi-pension

### Solidarité à la cantine

Votre famille éprouve des difficultés financières? Pas d'inquiétude, les portes de la cantine ne se refermeront pas devant vous : la Région Île-de-France peut vous apporter une aide financière. Dans une telle situation, n'hésitez pas à vous adresser à l'assistant social ou à l'intendant du lycée. Ils sauront vous conseiller, en toute discrétion, afin de bénéficier de l'aide régionale à la demi-pension.

Votre famille bénéficie déjà d'aides

attribuées par l'État, mais malgré tout, vous ne parvenez pas à payer la cantine? L'aide à la demi-pension est justement là pour vous aider, donc n'hésitez pas à la solliciter!

#### L'aide accordée

L'aide régionale permet d'attribuer aux lycéens de 80 à 200 euros par an, déduits du montant de la

demi-pension. Elle intervient après déduction des aides prévues par l'État et dépend du revenu fiscal de la famille. Elle sera étendue à la rentrée 2008 aux élèves des sections post-baccalauréat.

**Cette aide est également valable pour les repas pris à l'extérieur, lors des stages organisés par le lycée.**



La Région prend en charge une partie des frais de voyage, d'hébergement et d'inscription aux concours pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles, sous conditions de ressources. Cette nouvelle aide, plafonnée à 250 euros par an et par concours (maximum de 3 concours par an), concernera, sauf exception, les élèves de dernière année de CPGE.

## Une aide aux lycéens des sections professionnelles

### Équipements, outils, vêtements... financés

Vêtements de travail, équipements de protection, chaussures de sécurité, caisses à outils, mallettes de couteaux... autant d'équipements indispensables en section professionnelle, mais souvent coûteux. Pour faire face à ces dépenses, la Région accorde une aide aux élèves inscrits en première année de CAP, BEP et bac « pro », boursiers ou non. Cela vaut pour tous les élèves des formations « pro-

ductions » et pour certaines formations « services ». Plus de 47 085 élèves sont concernés pour l'année scolaire 2008-2009.

Vous démarrez cette année en bac « pro »? Une année décisive commence. Pour la débiter dans les meilleures conditions, la Région vous aide à financer l'achat de votre matériel de sécurité.

#### L'aide accordée

La dotation régionale à chaque établissement atteint 122 euros par élève. L'aide est attribuée à chaque lycéen au cours du dernier trimestre précédant le début de l'année scolaire (généralement en mai ou en juin), afin qu'ils disposent des équipements dès la rentrée de septembre. Comme les livres scolaires, ils restent la propriété du lycée, sauf s'il s'agit de vêtements et d'équipements personnels. Elle sera étendue à la rentrée 2008, sous conditions de ressources, aux élèves de BTS.

## Le Coup de pouce

### La bourse d'études supérieures de la Région

Tout étudiant motivé qui s'engage dans un cursus d'enseignement supérieur est une chance pour l'Île-de-France. Frais d'inscription, logement, transport... Les études supérieures coûtent de plus en plus cher. Pour alléger la contrainte financière qui pèse trop souvent sur les choix d'orientation, la Région a créé le dispositif Coup de pouce.

Cette aide financière réservée aux boursiers sur critères sociaux s'adresse aux bacheliers mention « très bien ».

Reconductible, elle permet d'accompagner l'étudiant durant ses cinq premières années d'études sous réserve qu'il ou elle remplisse chaque année les conditions d'éligibilité. Un vrai coup de pouce à

l'égalité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur...

Soucieux de répondre aux attentes des étudiants franciliens et de s'adapter aux changements annoncés à l'échelle nationale, le conseil régional a engagé une évaluation qui pourrait mener à des évolutions du dispositif. Toute évolution se fera en concertation avec les acteurs concernés.



Plus d'informations sur les conditions de candidature et le calendrier de mise en œuvre en 2008 : [www.iledefrance.fr/jeunes](http://www.iledefrance.fr/jeunes)

## Prêtés et transmis

### Des livres gratuits au lycée

La gratuité des livres scolaires obligatoires occupe une place de premier rang au sein du système d'aides à destination des lycéens mis en place par la Région Île-de-France. Vous n'aurez donc pas à acheter la grande majorité de vos livres.

#### L'aide accordée

La Région alloue 150 euros par élève et 23 euros pour les élèves en section professionnelle pour les livrets d'exercice. Le dispositif repose sur le partage des livres entre chaque génération de lycéens, les anciens les transmet-

#### Attention !

Les livres prêtés restent la propriété du lycée, prenez-en donc soin : ils seront prêtés à d'autres lycéens l'année prochaine.

tant aux nouveaux. Seule exception : les lycéens professionnels, qui peuvent conserver leurs cahiers d'exercices.

## Lycéens handicapés

### Favoriser l'accessibilité



La Région Île-de-France gère et équipe tous les lycées, y compris, bien sûr, les établissements spécialisés dans l'accueil des lycéens handicapés. Elle se charge également de rendre progressivement accessibles le plus grand nombre d'établissements.


#### L'aide accordée

Sur demande du proviseur, la Région peut fournir du matériel adapté aux élèves handicapés : ordinateur spécifique pour malvoyants, mobilier scolaire adapté pour élèves en fauteuils...

## Partir en stage à moindre coût

### Sections européennes des lycées professionnels

Vous êtes inscrit en section européenne d'un lycée professionnel? La Région peut vous aider à financer votre stage en Europe. Versée au lycée, cette aide allège les frais de déplacement et de séjour à l'étranger des lycéens professionnels.

 Vous êtes en section européenne et allez effectuer votre stage à l'étranger. L'aide régionale est faite pour vous et allégera le coût à la charge de votre famille.

#### Pour bénéficier cette aide, trois conditions :

- ▶▶ Être inscrit dans une section européenne d'un lycée professionnel francilien.
- ▶▶ Effectuer un séjour pour une formation d'une durée comprise entre quatre et huit semaines par cycle de formation.
- ▶▶ Justifier d'un revenu annuel imposable plafonné, après application du quotient familial.




## Sécurité routière

### Des lycéens mieux informés et plus responsables



La Région mène un programme de sensibilisation à la sécurité routière destiné aux lycéens. Une charte a été signée avec les recteurs, la préfecture de Région, la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt et les associations impliquées sur le terrain. Le conseil régional soutient plusieurs associations : les associa-

tions Olympio et Marne-la-Vallée Racing qui s'inscrivent parfaitement dans cette volonté régionale. Plusieurs communes ont aussi adhéré à la charte pour sensibiliser les lycéens dans le cadre de la Semaine de la sécurité routière.

 La Région aide aussi les projets des lycées et des lycéens liés à la sécurité routière. Si vous avez des idées dans ce sens, n'hésitez pas à les proposer à la Région en préparant votre propre PROJET PASSION (voir p. 8) ou un PROJET LYCÉE (voir p. 9). S'il est retenu, il bénéficiera d'une aide financière.

### À NOTER

#### RÉUSSITE POUR TOUS

#### AIDER LES LYCÉES À PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Afin de prévenir le décrochage scolaire, la Région a mis en place le dispositif RÉUSSITE POUR TOUS. Destiné aux lycées, il permet d'accompagner des élèves en

difficulté. Identifier ces élèves, organiser leur prise en charge, adapter les formations... Ces actions de fond et bien d'autres peuvent bénéficier d'une aide.

# LYCÉENS ET CITOYENS

La citoyenneté, l'ouverture à l'autre et la sensibilisation à la paix, à la coopération et au développement durable... La Région Île-de-France mène une politique de soutien aux actions

de sensibilisations citoyennes en direction des lycéens. Exemples de thèmes : l'Europe, la Shoah, l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, la coopération internationale et l'environnement...

## L'association Jean-Monnet

### Une initiation à l'Europe

Jean Monnet fut l'un des pères de l'Europe. La Région soutient l'action de l'association qui porte son nom, dont l'objectif est de faire prendre conscience aux lycéens de l'impact de la construction européenne sur leur avenir.

Parmi les actions engagées par l'association : des journées de sensibilisation pour les équipes éducatives, des visites-conférences avec les lycéens de la maison de Jean Monnet, à Houjarray, dans les Yvelines.



Plus d'informations : [www.jean-monnet.net](http://www.jean-monnet.net)

## Le Mémorial de la Shoah


### Une réflexion sur la barbarie des hommes

Comprendre comment le pire a pu se produire pour éviter qu'il se reproduise, tel est l'objectif poursuivi par l'association Mémorial de la Shoah. Des actions soute-

nues par la Région Île-de-France, afin de sensibiliser et informer les lycéens sur l'histoire de la Shoah. Vous trouverez à l'association une information sur tous les génocides : la Shoah mais aussi les génocides contemporains, comme ceux de l'Arménie et du Rwanda. Pour les établissements, l'association propose des expositions itinérantes, des projections de films... Chaque année, des lycéens peuvent se rendre au camp d'Auschwitz-Birkenau. Depuis l'année 2000, plus de 3 000 lycéens franciliens et accompagnateurs ont participé à ce travail de mémoire. Des visites sont également organisées sur le site du Mont Valérien.

ides : la Shoah mais aussi les génocides contemporains, comme ceux de l'Arménie et du Rwanda. Pour les établissements, l'association propose des expositions itinérantes, des projections de films...

Chaque année, des lycéens peuvent se rendre au camp d'Auschwitz-Birkenau. Depuis l'année 2000, plus de 3 000 lycéens franciliens et accompagnateurs ont participé à ce travail de mémoire. Des visites sont également organisées sur le site du Mont Valérien.

 Accueil des lycéens au centre d'information et de documentation du Mémorial, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.



Plus d'informations : [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)



# La Région Île-de-France et la présidence française de l'Union européenne...

La France assure la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE) depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 décembre 2008, alors que l'Union est aujourd'hui composée de 27 pays et 271 régions.

La Région Île-de-France, par l'importance de sa population (11 millions d'habitants) et par ses performances économiques (l'Île-de-France occupe la sixième position, avec un PIB représentant 173 % de la moyenne européenne), compte parmi les premières régions d'Europe. Aussi, c'est tout naturellement qu'elle s'est associée à cette échéance majeure pour notre pays qui devrait assurer l'avant-dernière présidence de ce type. En effet, avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la présidence des réunions les plus importantes du Conseil, notamment celle du Conseil européen, reviendra à une personnalité élue pour une durée de deux ans et demi. Un dispositif tournant entre les 27 États membres continuera de gérer la présidence des réunions habituelles.

### Le programme de travail pour la présidence est articulé autour de quatre grandes priorités :

- l'énergie, dans le contexte d'une hausse des coûts et d'un besoin accru de sécurité énergétique;
- l'environnement, particulière-

ment la lutte contre le changement climatique;- l'immigration, pour laquelle la France proposera un pacte européen,
- l'Europe de la défense.

### En ce qui concerne les priorités concernant les lycéens, la présidence sera l'occasion de :

- faire progresser la construction de l'espace européen de l'éducation et de la formation professionnelle;
- faire découvrir les systèmes éducatifs des autres pays européens;
- faire mieux connaître dans l'ensemble du système d'éducation les enjeux et les réalisations de l'Union européenne dans ce champ;
- faire découvrir les cultures des États membres de l'Union européenne à travers des rencontres et des échanges culturels.

La Région Île-de-France, associée à de nombreux événements, a plus particulièrement consacré son énergie pour les lycéens franciliens

liens au travers de l'événement majeur que sera le Salon annuel de l'éducation. Il se tiendra à la Porte de Versailles du 27 au 30 novembre 2008 (voir p. 4). À l'occasion de la présidence du Conseil de l'Union européenne ce salon prendra les couleurs de l'Europe. La Région participera aux conférences organisées pendant cette période par les ministères concernés et organisera parallèlement une table ronde avec les partenaires franciliens, nationaux et européens sur l'initiative expérimentale francilienne en faveur de la mobilité dans l'apprentissage Euro Start.



Pour en savoir plus sur le salon européen de l'éducation :

<http://www.salon-education.org>

Pour en savoir plus sur la présidence française :


- <http://www.euractiv.fr/presidence-francaise-ue>
- <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/institutions/conseil-de-l-union-europeenne/presentation/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne.html>

## Le Mémorial de Caen

### Imaginer un monde de paix

La Région Île-de-France entretient un partenariat privilégié avec le Mémorial de Caen, le musée de l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, de 1918 à nos jours. Le conseil régional veut aider les lycéens franciliens à comprendre l'histoire contemporaine et à construire leur propre avenir. Cette action du Mémorial repose

sur une conviction à la fois simple et forte : nous ne sommes pas que des spectateurs de l'Histoire. Nous la construisons, nous la faisons. Chacun d'entre nous contribue, à sa façon, à la fondation d'une relation de tolérance durable entre les hommes.

 Le Mémorial de Caen propose des actions de sensibilisation citoyenne aux lycées d'Île-de-France.



Plus d'informations :  
[www.memorial-caen.fr](http://www.memorial-caen.fr)

## Apprendre à respecter l'environnement

### Une prise de conscience citoyenne

Le respect de l'environnement ? Une partie intégrante de la citoyenneté. En partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la Région cherche à faire émerger ou à renforcer une prise de conscience chez les lycéens. De nombreuses actions de sensibili-

sation sont menées en commun, telles les conférences sur des questions d'actualité – réchauffement de la planète, qualité de l'air...



Plus d'informations :  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## Solidarité et coopération internationales

### Soutien, appui, conseil aux projets internationaux.

La Région Île-de-France soutient les projets des Franciliens : elle apporte aux porteurs de projets du monde associatif conseils, formation, appui et moyens grâce à son fonds de soutien aux projets de coopération et de solidarité internationale. La Région appuie

également les chantiers « période de formation professionnelle » mis en place par certains lycées professionnels. Cette aide permet aux élèves de mener, dans le cadre de leur cursus scolaire, un chantier de solidarité dans un pays en voie de développement.



Plus d'informations :  
[www.iledefrance.fr/international](http://www.iledefrance.fr/international)

## Parce que combattre la violence, c'est aussi un acte citoyen,

### la Région a créé le dispositif JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

#### Tous lycéens, tous citoyens

Chacun peut être victime ou témoin de racket, de harcèlement, de violences physiques ou verbales.

Au lycée bien sûr, mais aussi dans les transports en commun ou dans son quartier. Il est impératif d'en parler pour ne pas garder la souffrance pour soi. Mais on n'ose pas toujours le faire, on ne sait le plus souvent ni comment ni à qui en parler...

C'est pour cette raison que la Région a créé le dispositif « Jeunes Violences Écoute » au 0800 20 22 23. Un numéro vert anonyme et gratuit pour que les victimes ou les témoins de violences puissent être écoutés, aidés, orientés et soutenus par des professionnels.

La violence existe. La solution pour y faire face aussi : « Jeunes

Violences Écoute » est à votre disposition sept jours sur sept durant toute l'année.

#### La violence, si tu te tais, elle te tue

Depuis un moment, vous avez des problèmes avec un petit groupe d'élèves. Plus ça va, moins vous savez comment gérer la situation qui vous semble ne jamais devoir s'arrêter.

La violence physique n'est pas encore là, mais les insultes et les provocations vous minent chaque jour davantage. N'hésitez pas, n'attendez pas, ne restez pas seul et appelez « Jeunes Violences Écoute », vous trouverez à qui parler.



Plus d'informations :  
[www.jeunesviolencesecoute.fr](http://www.jeunesviolencesecoute.fr)  
Ce site permet l'accès à une riche documentation composée de dossiers, de fiches pratiques ainsi que des forums et des témoignages.

### À NOTER

#### JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

0800 20 22 23 tous les jours, de 8 à 23 heures  
Un numéro Vert anonyme et gratuit\*.

\*Sauf depuis un téléphone portable.

Les appels sont anonymes et confidentiels : aucune information n'est communiquée à qui que ce soit. Le numéro est gratuit à partir d'un poste fixe et vous pouvez le composer depuis n'importe quelle cabine téléphonique, sans carte ni monnaie.

Des professionnels de l'éducation, de la santé ou des questions juridiques seront là pour répondre à toutes vos attentes : vous serez écoutés, orientés si nécessaire vers une structure de proximité, conseillés sur l'attitude à adopter ou sur les démarches à engager. Quoi qu'il arrive, vous ne serez plus seuls face à la violence.

# La lutte contre les discriminations

## Ensemble combattons les inégalités.

« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée » comme le définit l'article 225-1 du code pénal. Lorsqu'elles se cumulent, les discriminations renforcent les inégalités sociales.

Les discriminations constituent des injustices qui nuisent au vivre ensemble. Elles touchent un grand nombre de Franciliennes et de Franciliens notamment les populations des quartiers en difficultés et cela particulièrement dans l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation, aux loisirs, à la santé... et dans leurs relations avec les institutions publiques.

La Région Île-de-France a souhaité créer un cadre cohérent autour de cinq axes d'intervention et contribue dans ses dispositifs à la prévention et à la lutte contre les discriminations, notamment en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes.

**La Région renforce ses partenariats,** en particulier avec les partenaires institutionnels comme la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et pour l'égalité des chances (ACSE)

- ▶▶ [www.halde.fr](http://www.halde.fr)
- ▶▶ [www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)

**La Région Île-de-France renforce son engagement par la mise en œuvre d'une politique globale déterminée dans le domaine de la lutte contre les discriminations.**

Vous en entendrez parler cette année :

- ▶▶ lors de campagnes régionales d'information, de sensibilisation ou de formation ;
- ▶▶ lors de la **Semaine de l'égalité**, créée par la Région Île-de-France, qui se déroulera **du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2008** ;
- ▶▶ si vous avez un projet innovant et que vous l'adressez à la Région dans le cadre des dispositifs existants (voir « Projet passion » et « Projet lycée »).

# Parole aux jeunes

## Venez débattre sur Internet.

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la défenseuse des enfants, Dominique Ver-sini, chargée de défendre et promouvoir les droits de l'enfant, lance une grande consultation nationale « Parole aux jeunes »

auprès des collégiens et lycéens. En mai 2009, le conseil régional d'Île-de-France accueillera le forum « parole aux jeunes sur l'expression et la participation ». Un forum Internet permet de participer aux débats et de faire des propositions



Plus d'informations :  
[www.paroleauxjeunes.fr](http://www.paroleauxjeunes.fr)



Plus de renseignements : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

### SCÉNARIOS AUTOUR DU THÈME DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Un concours d'idées de courts métrages a été organisé par le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips) et le Groupement d'étude et de prévention du suicide (Geps) avec l'appui du conseil régional d'Île-de-France.

Ce concours aborde toutes les formes de discriminations : racisme, sexisme, origine ethnique, âge, apparence physique, les handicaps, appartenance religieuse, homophobie... 300 scénarios ont été retenus sur les 2534 reçus et les tournages des films se sont déroulés au mois de novembre et décembre 2007.

Vous pouvez les découvrir : [www.contrelesdiscriminations.fr](http://www.contrelesdiscriminations.fr)



## Pour vos sorties culturelles, ayez le réflexe TICK'ART !

Avec Tick'Art, la Région Île-de-France vous invite à découvrir les milliers d'événements – concerts,

théâtre, cinéma, expos, livre, patrimoine... – programmés dans les 700 salles partenaires.




Plus d'informations, commandes de carnets, programmations : [www.tickart.fr](http://www.tickart.fr), ou par tél. : 01 41 850 890

Tick'Art peut également être utilisé dans le cadre de sorties scolaires. De plus, Tick'Art permet d'avoir accès à des actions culturelles : rencontre avec le metteur en scène, atelier de pratique théâtrale, visite des coulisses... Parlez-en à vos enseignants !

Pour 15 euros, chaque lycéen peut se procurer un carnet (deux maximum par an) composé de six tickets :

- 1 ticket Scènes;
- 1 ticket Festival;
- 1 ticket Livre (bon d'achat de 8 euros);
- 1 ticket Cinéma;
- 1 ticket Expos/Patrimoine;
- 1 ticket Expos/Patrimoine Invité.

Profitez de cette offre unique pour découvrir les salles de spectacle ou de cinéma, les librairies, les lieux d'expositions et de patrimoine à proximité de chez vous et sur tout le territoire francilien. Alors, ce week-end : ciné ? concert ? expo ? Ou... les trois ! ?

 1 ticket = 1 entrée, aucun supplément financier ne vous sera demandé.



## Les lycéens et apprentis au cinéma

Aigüisez votre sens critique devant des chefs-d'œuvre de l'histoire du septième art.



Avec le Centre national de la cinématographie (CNC) et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la Région vous donne la possibilité d'approfondir votre culture cinéphilie en développant une approche critique des films. Lycéens et apprentis au cinéma, c'est la possibilité de découvrir et d'analyser avec votre classe et vos profes-

seurs cinq chefs-d'œuvre de l'histoire du septième art. Les projections sont organisées sur le temps scolaire, dans une salle de cinéma partenaire du dispositif. En marge de chaque séance, vous profiterez de dossiers pédagogiques sur les films et leurs auteurs, mais aussi de rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma.

### La programmation 2008-2009 :

1. *L'Aurore* de Friedrich-Wilhelm Murnau (États-Unis, 1927)
2. *Pickpocket* de Robert Bresson (France, 1959)
3. *Bled Number One* de Rabah Ameur-Zaïmeche (France, 2006)
4. *The Host* de Joon-ho Bong (Corée du Sud, 2006)
5. *Cœurs* d'Alain Resnais (France, 2006). Ce film a reçu l'aide financière de la Région Île-de-France, dans le cadre du Fonds de soutien à la production cinématographique.

Le cinquième film est proposé uniquement en Île-de-France.



Plus d'informations : [www.iledefrance.fr/culture](http://www.iledefrance.fr/culture)  
Fife : [www.festivalenvironnement.com](http://www.festivalenvironnement.com)

## LE FIFE

### LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ENVIRONNEMENT

Vous vivez en Île-de-France ? Vous aimez le cinéma ? L'environnement vous parle ? Le Festival International du Film d'Environnement propose du 19 au 25 novembre 2008, au cinéma La Pagode\*, des documentaires et des fictions, des rencontres et des débats autour de ce thème (entrée gratuite). Cette année, deux films événements seront projetés pendant le week-end : *Les Ailes pourpres*, le mystère des flamands de L. Ward et M. Aeberhard, produit par P. Webster et distribué par Walt Disney Studios et *Mia et le Migou* de J.R. Girerd, produit par Folimage et distribué par Gebeka Films.

Et comme chaque année, un jury de lycéens et d'apprentis franciliens, choisi parmi les élèves participant à l'opération « Lycéens et apprentis au cinéma » couronne l'un des court-métrages présentés en compétition officielle. Ce jury est présidé par une personnalité artistique ou médiatique.

\* Cinéma La Pagode, 57 bis, rue de Babylone, 75007 Paris.

## Les bases de plein air et de loisirs

Le dépaysement près de chez soi

Les 3 000 hectares des 11 bases régionales de plein air et de loisirs proposent aux visiteurs, quel que soit leur âge, une véritable bouffée d'oxygène. Pour un pique-nique, une randonnée ou pour pratiquer l'une des nombreuses activités sportives proposées : tennis, golf, voile, équitation, tir à

l'arc, escalade, roller, canoë... les bases de loisirs sont synonymes d'évasion. Sans compter les diverses formules d'hébergement qui permettent aussi d'y séjourner quelques jours. Sport, loisirs ou détente, les Franciliens ont donc l'embaras du choix, toute l'année...



Le guide des bases de loisirs édité par la Région est disponible dans les offices de tourisme et auberges de jeunesse.



Plus d'informations :  
[www.iledefrance.fr/sports](http://www.iledefrance.fr/sports) et [www.bases-loisirs-iledefrance.fr](http://www.bases-loisirs-iledefrance.fr)

## À NOTER

### LES ONZE BASES RÉGIONALES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS D'ÎLE-DE-FRANCE

#### ● Bois-le-Roi (77)

Tél. : 01 64 81 33 00  
[www.ucpa-boisleroi.com](http://www.ucpa-boisleroi.com)

#### ● Buthiers (77)

Tél. : 01 64 24 12 87  
[www.base-de-buthiers.com](http://www.base-de-buthiers.com)

#### ● Jablines- Annet (77)

Tél. : 01 60 26 04 31  
[www.basedeloisirs-jablines-annet.fr](http://www.basedeloisirs-jablines-annet.fr)

#### ● Vaires-Torcy (77)

Tél. : 01 64 80 58 75  
[www.vaires-torcy.ucpa.com](http://www.vaires-torcy.ucpa.com)

#### ● Boucles de Seine (78)

Tél. : 01 34 79 33 34  
[www.base-bouclesde-seine.com](http://www.base-bouclesde-seine.com)

#### ● Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Tél. : 01 30 16 44 40  
[www.basedeloisirs78.fr](http://www.basedeloisirs78.fr)

#### ● Val de Seine (78)

Tél. : 01 39 28 16 20  
[www.valdeseine78.com](http://www.valdeseine78.com)

#### ● Étampes (91)

Tél. : 01 64 94 76 18  
[www.baseregionale-etampes.fr](http://www.baseregionale-etampes.fr)

#### ● Le Port-aux-Cerises (91)

Tél. : 01 69 83 46 00  
[www.portauxcerises.fr](http://www.portauxcerises.fr)

#### ● Créteil (94)

Tél. : 01 48 98 44 56  
[www.base-loisirs-creteil.fr](http://www.base-loisirs-creteil.fr)

#### ● Cergy-Pontoise (95)

Tél. : 01 30 30 21 55  
[www.basedeloisirs95.com](http://www.basedeloisirs95.com)

# Sillonner l'Île-de-France à vélo

## Pistes cyclables

L'Île-de-France compte plus de deux mille kilomètres de pistes cyclables. Pour en profiter en toute tranquillité, et parce qu'on ne peut pas emmener son vélo partout, plus de cinq mille places sécuri-

sées vous sont réservées dans les gares, les stations de tramway et de métro. Une carte des pistes cyclables en Île-de-France vient d'être éditée par la Région. Vous la trouverez

dans les principales gares Transilien, dans certaines stations de métro, dans les magasins de sports, chez les réparateurs de vélo ou bien encore dans les offices du tourisme.



### Le tourisme en Île-de-France

PIDF.COM est le portail du tourisme en Île-de-France. Au menu : événements culturels, suggestions spéciales enfants ou personnes handicapées, moyens de transport, possibilités d'hébergement... En français, en anglais, en allemand et en espagnol. PIDF.COM est un outil d'information conçu par le comité régional du tourisme (CRT) Paris-Île-de-France. Le CRT coordonne les activités des organismes de tourisme et met en place les actions de promotion touristique de « Paris-Île-de-France ».



Plus d'informations :  
<http://www.pidf.com>  
[www.iledefrance.fr/sports-loisirs-tourisme](http://www.iledefrance.fr/sports-loisirs-tourisme)

Carte des pistes cyclables :  
[www.iledefrance.fr/eau-air-bruit](http://www.iledefrance.fr/eau-air-bruit)

# CÔTÉ SPORTS

**Parce que le sport contribue à la santé, à l'épanouissement de l'individu et favorise le lien social, la Région a consacré 43 millions**

**d'euros à son développement en 2006. Sa pratique est encouragée, particulièrement auprès des jeunes, et le handisport est développé.**

Le mouvement sportif francilien bénéficie du soutien régional contractuel à soixante-douze ligues et comités sportifs régionaux. Dans les lycées, la Région participe à la construction des équipements. Elle mène des actions de soutien au développement du sport scolaire, de forma-

tion aux fonctions d'encadrement et d'arbitrage, elle accompagne les manifestations sportives scolaires en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Autres partenaires : les nombreux clubs et sportifs de haut niveau franciliens, avec lesquels la Région organise régulièrement des

actions de promotion auprès des jeunes : Clubs émergents et Ambassadeurs du sport. La Région accompagne l'organisation de ces manifestations et s'appuie sur elles pour mieux promouvoir la pratique sportive.



## Les ambassadeurs du sport

### Les plus grands sportifs de l'Île-de-France rencontrent les lycéens

La Région vous offre la possibilité de rencontrer les Ambassadeurs du sport, des athlètes de haut niveau sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver : Hugues Obry, champion olympique d'escrime, Anne-Sophie Mondière, championne du monde et d'Europe de judo, Assia El Hannouni, triple championne olympique d'athlétisme handisport, Anne-Cécile Lequien, championne paralympique de natation... pour l'Olympiade qui s'achève.

**Opération LYCÉENS, APPRENTIS, À LA RENCONTRE DE L'OLYMPISME** permet aux lycées de proposer leur projet et d'inviter des AMBASSADEURS DU SPORT dans l'établissement. Tous ont accepté de retourner au lycée pour transmettre leurs valeurs et leur passion du sport.



## Compétitions

### Vous êtes invité au stade !

Championnat d'Europe d'escalade d'octobre 2008, Tournoi de judo de Paris Île-de-France, Championnat d'Europe d'équitation, Meeting Gaz de France d'athlétisme, Tournoi des 6 Nations... Les occasions d'aller admirer et encourager les sportifs ne manquent pas. Chaque année, la Région Île-de-France invite les lycéens à assister aux plus grands événements sportifs. Ces invitations sont affectées aux associations UNSS des

lycées sur proposition des directions régionales de l'UNSS. Dans les lycées, la Région participe à la construction des équipements et mène des actions d'éducation sportive, en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).



Plus d'informations : [www.iledefrance.fr/sports](http://www.iledefrance.fr/sports)

### À NOTER

#### DES AIDES AUX LIGUES SPORTIVES ET COMITÉS RÉGIONAUX

La Région mène de nombreuses actions en faveur des jeunes sportifs :

- ▶▶ Stages de détection de haut niveau, parce que les futurs champions de demain se repèrent aujourd'hui.
- ▶▶ Achat de matériel à destination des clubs ou des licenciés.
- ▶▶ Développement du sport au féminin.
- ▶▶ Développement de la pratique handisport, pour que le sport soit ouvert à tous.

## Carte Imagine-R

### La liberté, c'est se déplacer sans compter

Se déplacer sans compter avec Imagine-R ! Depuis son lancement, à l'initiative de la Région Île-de-France, la carte Imagine-R vous permet de vous déplacer en réalisant une économie qui peut aller jusqu'à 50 % par rapport au prix de la carte Orange.

Avec la carte Imagine-R, vous bougez comme vous voulez, elle est moitié moins chère que la carte

orange et en plus elle a toujours de bons plans à vous proposer ! Vous ne tenez pas en place, c'est normal. Ce n'est pas la carte Imagine-R qui va vous calmer. Avec elle, pendant un an vous voyagez comme vous voulez, sans limitation sur les zones que vous avez choisies. Métro, bus, tram, train et RER sont là pour vous. Et ce n'est pas tout : vous avez libre accès à

toute l'Île-de-France pendant les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, même si votre abonnement ne couvre pas la zone où vous voulez aller... pour un tarif correspondant à une carte Orange à moitié prix.



Plus d'informations : [www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com)

### À NOTER

#### COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ABONNEMENT ?

- ▶▶ Vous devez résider en Île-de-France ; avoir moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2008, être étudiant, collégien, lycéen ou apprenti en formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat.
- ▶▶ La souscription de l'abonnement se fait – après avoir retiré le dossier auprès des transporteurs et des établissements – par correspondance ou par Internet.
- ▶▶ L'abonnement est valable 1 an pour un nombre illimité de voyages dans les zones choisies en Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) en métro, bus, tram, train, RER (à l'exception d'Orlyval et Allobus-Roissy).



## Noctilien Vous sortez le soir ?

### Rentrez chez vous en bus !

Plus de 40 lignes de bus de nuit fonctionnent de 00 h 30 à 5 h 30, toute l'année et dans toute l'Île-de-France. Assuré par la RATP et la SNCF, la mise en place de Noc-

tilien a été rendue possible par l'implication de la Région et de ses partenaires au sein du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).



Plus d'informations : [www.noctilien.fr](http://www.noctilien.fr)



### À NOTER

Désormais, la Région va financer, sous conditions, les déplacements des sorties pédagogiques en favorisant l'utilisation des transports en commun. Cette aide va permettre ainsi aux lycéens franciliens d'accéder à de nombreuses ressources éducatives, culturelles et scientifiques.

## Le conseil régional des jeunes (CRJ)

Un million de jeunes de 15 à 23 ans en Île-de-France.

La Région leur permet d'agir !

### Une vraie assemblée

Le CRJ est un organe de consultation et de propositions. Son rôle : faire connaître aux élus du conseil régional les véritables besoins et aspirations des 15-23 ans. Il est composé de 140 membres, 70 filles et 70 garçons, tirés au sort pour deux ans.

Étudiants, salariés, chômeurs, apprentis, résidents des huit départements d'Île-de-France... ils donnent leurs avis sur les actions envisagées par la Région et soumettent leurs propres projets.

Rendez-vous sur le site [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr) pour en savoir plus.



### SYNDICATS LYCÉENS

Les syndicats lycéens sont à votre disposition pour structurer vos revendications et mener des campagnes de sensibilisation :

- FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne), 62, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris, tél. : 01 44 65 94 94, [www.fidl.org](http://www.fidl.org)
- UNL (Union nationale lycéenne), 3, boulevard Rochechouart, 75009 Paris, tél. : 01 40 82 94 00, [www.unl-fr.org](http://www.unl-fr.org)

Plus d'informations :  
[crj@iledefrance.fr](mailto:crj@iledefrance.fr)

## Listes électorales

Inscrivez-vous !

### L'inscription est automatique

Si vous avez 18 ans et que vous êtes de nationalité française, vous êtes inscrit d'office dans votre commune de résidence. Attention ! il vaut mieux vérifier auprès de votre mairie – avant les élections – que vous êtes bien inscrit pour éviter les mauvaises surprises le jour du scrutin.

### L'inscription volontaire

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, il est toujours possible de le faire en allant à la mairie, à tout moment de l'année.

### Si vous déménagez

Il faut alors vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile, même si vous ne changez pas de commune.

### Attention !

Il faut s'inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

### Le calendrier prévisionnel des élections

#### ● 2009, les européennes

Élection des députés européens pour 5 ans.

#### ● 2010, les régionales

Élection des conseillers régionaux pour 6 ans.

#### ● 2011, les cantonales

Élection pour 6 ans des membres du conseil général du département, renouvelé par moitié tous les 3 ans.

#### ● 2011, les sénatoriales

Le Sénat est renouvelé par

moitié tous les 3 ans au suffrage universel indirect. Élection des sénateurs pour 6 ans.

#### ● 2012, la présidentielle

Élection du président de la République pour 5 ans.

#### ● 2012, les législatives

Élection des députés pour 5 ans.

#### ● 2014, les municipales

Élection pour 6 ans des membres du conseil municipal qui élisent le maire et ses adjoints.

#### ● 2014, les cantonales

● 2014, les sénatoriales

Plus d'informations :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), rubrique Les élections

## Nutrition

### Une question d'équilibre

Pour se sentir bien au quotidien, il est essentiel de respecter quelques règles simples sur le plan alimentaire : manger sainement, faire trois repas par jour, éviter le grignotage...

La cantine du lycée vous garantit des repas équilibrés, à condition toutefois de manger de tout et sans excès!

Les régimes à répétition ne sont pas bons pour l'organisme et donc pour votre état de santé. Si vous souhaitez perdre ou prendre du poids, adressez-vous à un professionnel, diététicien ou médecin. Méfiez-vous des régimes proposés dans les magazines et évitez de sauter un repas. N'oubliez surtout pas le petit déjeuner!

Plus d'information : [www.bioiledefrance.fr](http://www.bioiledefrance.fr)



### PRODUITS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

#### Produits « bio » dans les cantines, l'expérience continue

L'introduction de produits biologiques dans les menus des cantines des lycées se poursuit cette année dans les établissements qui se sont portés volontaires.

Dix lycées et un CFA pilotes se sont lancés dans l'aventure et ont servi du pain « bio d'Île-de-France », des yaourts, des pommes, mais aussi du poulet, du riz, des galettes de céréales, du crumble...

#### BONS POUR VOUS, BONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour lier santé et environnement, la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) et le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GAB) de la Région Île-de-France accompagnent les lycées qui le souhaitent pour introduire des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas. L'agriculture biologique est en effet la seule agriculture où l'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides) et d'organismes génétiquement modifiés (OGM) est totalement interdite. Elle est ainsi considérée comme modèle d'agriculture durable, car elle respecte les ressources naturelles pour aujourd'hui et pour les générations futures.

## La contraception

### Tout le monde y a droit

Dès la puberté, toutes les femmes doivent régulièrement consulter un gynécologue. Même mineures, elles ont le droit d'utiliser des moyens contraceptifs. Il en existe plusieurs, mais le plus sûr reste la pilule, efficace à presque 100%. Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez surtout pas à consulter l'infirmière : elle est là pour vous écouter et vous aider. Elle pourra aussi vous délivrer la pilule du lendemain. Mais cette solution doit rester exceptionnelle et ne remplacera jamais une contraception suivie.

#### LE CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION DU SIDA (CRIPS)

Rendez-vous à Paris, rez-de-chaussée de la tour Montparnasse, côté rue du Départ, face à la gare. Le Crips est gratuit et ouvert à tous, du mardi au vendredi, de 13 h à 19 h.

#### Sans les risques, l'amour est plus grand

Sida, hépatites, infections sexuellement transmissibles... Le préservatif demeure le seul moyen de se protéger. En cas de doute, il faut consulter un médecin sans attendre.

Même chose pour le test de dépistage du sida ou de l'hépatite C : demandez conseil à votre médecin ou adressez-vous à l'une des 56 consultations de dépistage et d'information, anonymes et gratuites (CDAG) réparties dans la Région Île-de-France.



Sexualité, contraception, avortement : Parlons-en !  
**Plate-forme du Planning familial : 01 47 00 18 66**



Plus d'informations : [www.lecrips-idf.net](http://www.lecrips-idf.net)





Plus d'informations :  
[www.lecrips-idf.net](http://www.lecrips-idf.net)  
[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)  
[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

## Les drogues

### S'informer, c'est déjà se protéger

Alcool, tabac, médicaments, cannabis, ecstasy, cocaïne... Vous vous interrogez peut-être sur ces substances et leurs effets. Mais, comme souvent dans ces cas-là, vous ne savez pas à qui poser vos questions en toute confiance. Adressez-vous à l'infirmière ou au médecin de votre lycée. Ils sont là pour vous écouter, vous répondre et vous conseiller, en toute confidentialité bien sûr. La Région soutient l'action du Comité régional d'information et de prévention du

sida et des drogues (Crips) dans les lycées. Des séances d'information à la carte sur des sujets essentiels comme le sida, la sexualité et l'usage des drogues sont notamment proposées à tous les lycées qui le demandent. Sans langue de bois et sans démagogie, ouvertes à tous et au débat, ces séances sont organisées pour que vous puissiez vous informer directement auprès des animateurs.

### Soyez vous-même, sachez dire non

En arrivant au lycée, on se retrouve la plupart du temps dans un univers nouveau et il n'est pas toujours facile de se faire des amis, d'établir de nouvelles relations. On est souvent un peu gêné de refuser une cigarette, un « joint » ou un verre d'alcool.

On peut craindre aussi de se faire rejeter si on ne suit pas le mouvement, même quand on sent bien que ce n'est pas très malin et que cela peut vous faire courir des risques. Soyez vous-même, sachez dire non.



p. 1 : Jean-Luc Cormier/le bar Floréal.photographie • p. 2 : Région Île-de-France • p.3 : Hervé Dez/le bar Floréal.photographie • p. 6, 9, 10, 11 : Caroline Pottier/le bar Floréal.photographie • p.12 : Jacques Loïc/Photononstop - Caroline Pottier/le bar Floréal.photographie • p.13 : Sophie Carlier/le bar Floréal.photographie • p.14 : Région Île-de-France - Pierre-Emanuel Weck • p.16, 19 : Caroline Pottier/le bar Floréal.photographie • p. 20 : Éric Facon/le bar Floréal.photographie • p. 22 : Jean-François Bernard-Sugy/Région Île-de-France • p. 23 : Base de loisirs de Cergy-Pontoise • p.24 : G. Monico/Région Île-de-France • p.25 : Jean-Luc Cormier/le bar Floréal.photographie • p.26 : Éric Facon/le bar Floréal.photographie • p.28 : Jean-François Bernard-Sugy/Région Île-de-France • p.30 : Caroline Pottier/le bar Floréal.photographie - André Lejarre/le bar Floréal.photographie • p.31 : Adeline Demoncey/CRIPS • p.32, 33 : Jean-Christophe Bardot/le bar Floréal.photographie